

# MAIRIE DE BRAY-SAINT-AIGNAN

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE

● **D'autoriser le Maire à solliciter le fonds de concours auprès de la Communauté de Communes du « Val de Sully »** afin d'obtenir un soutien financier dans l'aboutissement de deux projets d'investissement d'ensemble d'intérêt général :

### SÉCURISATION DES ABORDS DE L'ÉCOLE DE SAINT AIGNAN

### MISE AUX NORMES D'ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ DE LA SALLE POLYVALENTE ET DE LA SALLE DES MARIAGES DE BRAY

● **De mettre** en place le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel pour les Adjoints Techniques et les Agents de Maîtrise

● **De donner l'autorisation** à M. le Maire pour signer la convention acceptant l'incorporation des équipements et espaces communs du futur lotissement aux Grandes Vallées, faisant l'objet d'un permis d'aménager déposé par Messieurs BOURSIN, dans le domaine public communal.

● **D'adopter** le projet d'un lotissement communal avec la possibilité de créer 8 lots à bâtir dans la continuité d'un permis d'aménager déposé en mairie pour la réalisation d'un lotissement aux Grandes Vallées

D'approuver le choix et la proposition du maître d'ouvrage, à savoir le cabinet RAGEY de Gien (Loiret) qui propose une lettre de mission pour la création des lots et pour la voirie de desserte s'élevant à un coût total hors taxes de 18 845 euros.

**AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES** / M. le Maire informe que :

- Le Point de Raccordement Mutualisé, soit l'augmentation du haut débit sur une partie de la commune est enfin mis en service. Le zonage couvert est connu et l'ouverture à la commercialisation est annoncé à compter du 22 octobre prochain, date à laquelle les administrés pourront contacter leur fournisseur d'accès respectif.

- Pour l'installation de la vidéo protection sur la commune, pilotée par la communauté de communes Val

de Sully, il y a lieu de créer un local dédié dans la mairie, il sera installé dans la salle de conseil du 1<sup>er</sup> étage pour un coût estimé à 2 385 € HT. Pas de travaux à prévoir pour Saint Aignan, un bureau étant disponible au 1<sup>er</sup> étage de la mairie annexe.

- La révision PLU suit son cours, une réunion plénière est programmée le 19 octobre prochain et une réunion de la commission est proposée pour étudier le dossier provisoire en amont, la réunion est fixée au 5 octobre à 14 h.

- qu'une réunion d'information à destination du public concernant la concertation relative à la révision du Plan de Prévention du Risque d'Inondation des vals de Sully, Ouzouer et Dampierre aura lieu le vendredi 20 octobre prochain à la salle polyvalente de Saint Père sur Loire.

- le Repas des aînés est fixé au 15 octobre prochain

- la remise en état du logement communal suite au sinistre ne devrait pas tarder à démarrer, la contre visite de l'expert avec les devis à l'appui a été réalisée.

- il a été contacté par M Berlinguet, du département, qui annonce une possibilité de fin de projet d'enfouissement rue des jardins du Coulouis BT et HTA. Une étude est en cours par le Département (70% département, coût commune 30%).

**Annick PIVOTEAU** fait un point sur la rentrée scolaire qui s'est très bien passée.

Dit qu'un bulletin d'information sortira début octobre et qu'il sera à distribuer par l'équipe.

Annonce un exercice national de sécurité nucléaire le 6 décembre prochain.

**Bernard AUGER** fait un point sur les travaux de voirie qui devraient démarrer mi-octobre.

**Benoît GIRARD** donne des informations sur les modifications des statuts du Syndicat de la Bonnée nécessaires au passage en syndicat mixte.

M. le Maire rappelle les **élections sénatoriales** ce dimanche 24 septembre ainsi que la **visite de l'incinérateur d'Arrablo** le 29 septembre : rendez-vous à 14 h 30 devant la Mairie pour la visite à 15.30.